



BILAN PROPRETÉ 2008

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SOMMAIRE EXÉCUTIF.....	2
➤ Répartition des dépenses en matière de propreté	2
➤ Résultats significatifs – Sondage CROP	2
L'ACCROISSEMENT DES ACTIVITÉS DE PROPRETÉ	3
LES BRIGADES DE PROPRETÉ	5
➤ Répartition territoriale des brigadiers	6
L'ENLÈVEMENT DES GRAFFITIS.....	7
➤ Répartition des dépenses 2008	7
➤ Quelques exemples des efforts déployés en 2008	8
LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LA PROPRETÉ.....	10
LE PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT ET MOBILIER URBAIN	11
LE VOLET ENTREPRISES	13
MÉDIAS ET COMMUNICATIONS	16
➤ Mise en contexte	16
➤ La campagne d'affichage	16
➤ Initiatives des arrondissements.....	17
➤ Autres activités.....	17
➤ Impact de la campagne	17

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE – RÉSULTATS 2008.....	18
➤ Le sondage CROP	18
➤ Comparaison des sondages CROP	18
➤ L'évaluation visuelle de la propreté des rues	18
➤ Évolution de la note moyenne suivant le type de rues en 2008.....	19
➤ Comparaison 2007-2008 des notes moyennes par critère pour les rues commerciales et attenantes des 4 arrondissements du centre-ville.....	19
➤ Plaintes des citoyens	20
➤ Constats d'infraction propreté	20
➤ Nombre de dossiers traités à la cour municipale	20
LES ENTENTES DE PARTENARIAT DE SERVICE AVEC LES ARRONDISSEMENTS	21
➤ Engagements de l'arrondissement.....	21
➤ Engagements de l'Unité de la propreté et du déneigement	21
➤ Résultats obtenus	22
CONCLUSION	23
ANNEXE 1 – RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ	24
ANNEXE 2 – GRILLE D'ÉVALUATION – PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC.....	25

INTRODUCTION

En janvier 2006, le comité exécutif crée l'Unité de la propreté et de l'entretien (renommée en 2008, Unité de la propreté et du déneigement) sous la responsabilité du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE). Le rôle de l'Unité consiste alors à assurer la mise en œuvre et le suivi des orientations prioritaires du maire et du comité exécutif et à favoriser la coordination des actions avec et entre les arrondissements, les services centraux et les partenaires.

Le 13 décembre de la même année, le comité exécutif entérine un programme de propreté de 4 ans, couvrant la période 2007-2010. Ce programme est le fruit des efforts de concertation et d'identification des problématiques en matière de propreté et l'Unité se voit confier la gestion et la réalisation de ce programme.

Puisque le dépôt du rapport 2008 coïncide avec la seconde année d'existence du programme, il s'avère pertinent de marquer une pause et d'établir le lien entre les recommandations proposées dans le programme et celles réalisées depuis 2006.

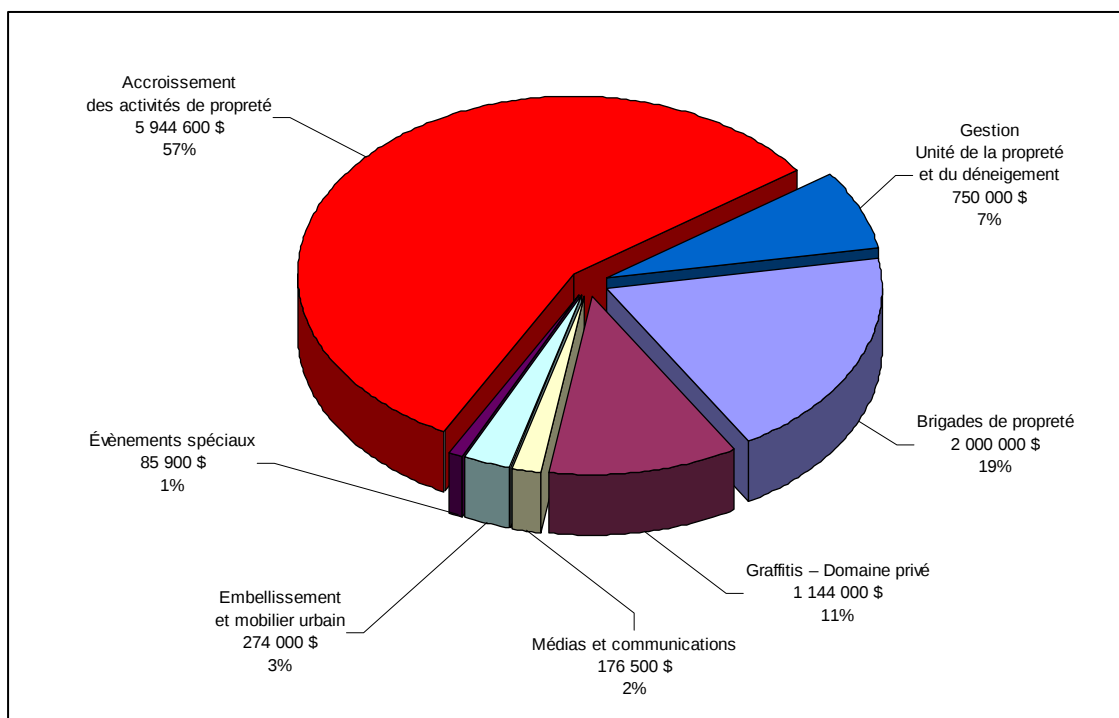
Lors de son adoption, le programme de propreté proposait 29 recommandations regroupées sous trois thèmes : le comportement des citoyens, l'organisation du travail et l'inspection et la réglementation. À ce jour, 18 de ces recommandations, soit 52 % du contenu du programme, ont été menées à terme grâce aux efforts concertés de l'Unité, des arrondissements et des partenaires internes et externes.

Parmi celles-ci, citons la création des brigades de propreté qui remportent un vif succès, l'intensification de la lutte aux graffitis par l'adoption de plans d'action concertés avec les partenaires, le dépôt d'un cadre réglementaire uniforme concernant la propreté et qui a été adopté, jusqu'ici, par 9 arrondissements, la signature de différents protocoles entre la Ville et des organisations telles la Société de transport de Montréal (STM) afin de préciser les rôles et responsabilités de chacun, l'adoption d'une réglementation plus sévère dotée d'amendes substantielles pour les contrevenants et la mise en place de campagnes de sensibilisation très ciblées, notamment celle de l'année 2008.

C'est donc dans ce contexte très positif que l'Unité de la propreté et du déneigement dépose son second bilan.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN MATIÈRE DE PROPRETÉ



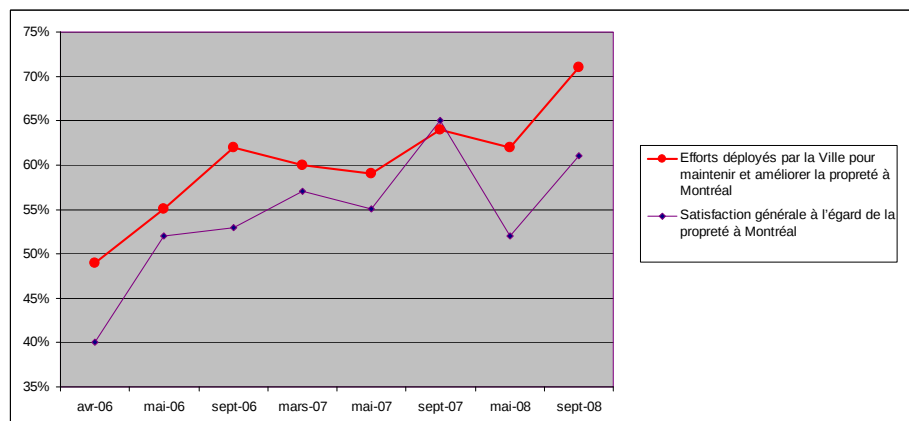
RÉSULTATS SIGNIFICATIFS – SONDAGE CROP

La Ville de Montréal déploie-t-elle tous les efforts pour rendre et maintenir Montréal propre ?

L'indice de perception des citoyens quant à la question posée est passé de **49 %** en avril 2006 à **71 %** en septembre 2008.

Êtes-vous satisfait de la propreté à Montréal ?

Un peu plus de six citoyens sur dix se disent très ou assez satisfaits de la propreté à Montréal, l'indice passant de **40 %** en avril 2006 à **61 %** en septembre 2008.



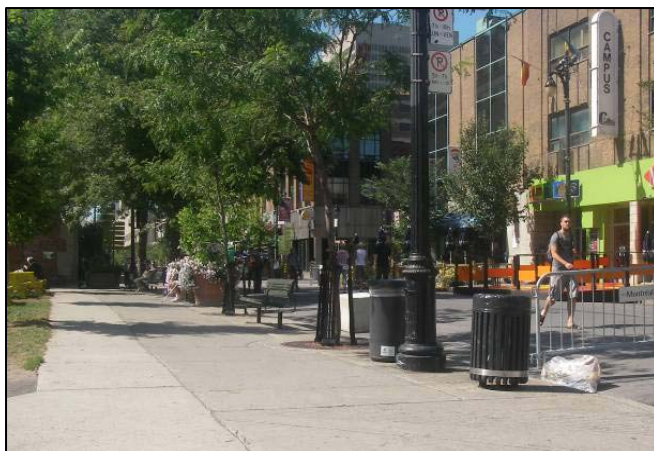
L'ACCROISSEMENT DES ACTIVITÉS DE PROPRETÉ

Près de 60 % du budget des activités de propreté est consacré à une série d'opérations diversifiées nécessaires à l'amélioration du niveau de propreté de Montréal. Ces mesures prévoient entre autres, l'acquisition et/ou le remplacement de pièces d'équipements spécialisés, l'augmentation des fréquences de passage des balais motorisés, la vidange des paniers de rue et la récupération des encombrants.

Le tableau ci-dessous précise la distribution et l'utilisation des sommes d'argent consacrées aux différentes opérations liées à la propreté. Quelques commentaires sont également nécessaires à sa compréhension.

Activités	Heures		Coûts – Accroissement	
	Régulières	Accroissement	Main-d'œuvre	Autres
Nettoyage des rues	110 754	18 296	548 883 \$	761 015 \$
Arrosage des rues	5 811	960	28 800 \$	52 345 \$
Balayage des ruelles	25 263	4 173	125 200 \$	213 329 \$
Pistes cyclables	1 412	233	7 000 \$	0 \$
Nettoyage des trottoirs	286 486	47 326	1 419 794 \$	1 104 363 \$
Vidange des paniers de rue	152 989	25 273	758 198 \$	159 997 \$
Encombrants	82 237	13 585	407 557 \$	323 984 \$
Lavage ponts et tunnels	6 888	1 138	34 135 \$	0 \$
Total :	671 840	110 986	3 329 567 \$	2 615 033 \$
	17 %		5 944 600 \$	

- Le nombre **d'heures régulières** (671 840) correspond aux heures travaillées dans une année type pour l'ensemble des activités de propreté. Le budget annuel représente une somme approximative de 56 M\$ et l'emploi de 680 cols bleus ;
- Le nombre **d'heures additionnelles** consacrées aux activités de propreté (110 986) représente une augmentation de 17 % des heures régulières travaillées ;
- La rubrique **Autres** dans les coûts d'accroissement regroupe principalement la location et/ou l'achat d'équipements spécialisés, l'achat de mobilier urbain et l'acquisition de biens non durables. Parmi les nouvelles acquisitions, citons l'achat et l'installation de 439 paniers de rue (301 000 \$) et de 4 voiturettes de type « MADVAC » (280 000 \$).



*Arrondissement Ville-Marie, rue Sainte-Catherine
Le 27 août et le 16 septembre 2008*



Arrondissement Sud-Ouest le 6 juin 2008



*Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie
Le 25 juillet 2008*



Coût de l'activité : 5 944 600 \$ (57 % du budget)

LES BRIGADES DE PROPRETÉ

En 2008, l'Unité de la propreté et du déneigement facilitait l'embauche et le déploiement de **193 brigadiers** dont 69 étudiants dans les 19 arrondissements de la ville, principalement entre le 23 juin et le 22 août. La popularité grandissante et la qualité des interventions des brigades ont contribué largement à l'augmentation substantielle du nombre de ces petites équipes mobiles comme en fait foi le tableau suivant.

2006	120 brigadiers dans l'arrondissement Ville-Marie dont la mission comprenait à la fois des tâches de nettoyage, de sensibilisation et d'éducation des citoyens.
2007	189 brigadiers couvrant l'ensemble de la métropole dont une délégation de 13 étudiants français dans l'arrondissement Ville-Marie.
2008	193 brigadiers dans les 19 arrondissements dont une délégation française de 9 étudiants dans l'arrondissement Ville-Marie.

- Dans les arrondissements du centre-ville, les brigades ont été déployées dès le début du mois de juin pour se prolonger jusqu'à la mi-septembre ;
- Dans l'arrondissement Ville-Marie, les activités ont débuté dès le 3 mai et la présence des brigadiers a été maintenue les fins de semaine pendant 3 mois supplémentaires, de août à novembre. Une délégation française de 9 étudiants a participé au projet pendant une période de 9 semaines, grâce à une entente conclue avec l'Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ) ;
- Lors du projet pilote de fermeture de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Hubert et Papineau, 4 brigadiers ont été assignés quotidiennement à maintenir la propreté des lieux, et particulièrement dans le parc Émilie-Gamelin et ses abords.



Jeunes brigadiers en action dans l'arrondissement Ville-Marie

RÉPARTITION TERRITORIALE DES BRIGADIERS

Arrondissements	Nombre d'auxiliaires et de brigadiers
Ahuntsic – Cartierville	4
Anjou	4
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	11
L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève	2
Lachine	5
LaSalle	4
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	7
Montréal-Nord	4
Outremont	2
Pierrefonds – Roxboro	2
Plateau Mont-Royal	25
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	5
Rosemont – La Petite-Patrie	12
Saint-Laurent	4
Saint-Léonard	4
Sud-Ouest	18
Verdun	4
Ville-Marie	64
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	12
Total :	193

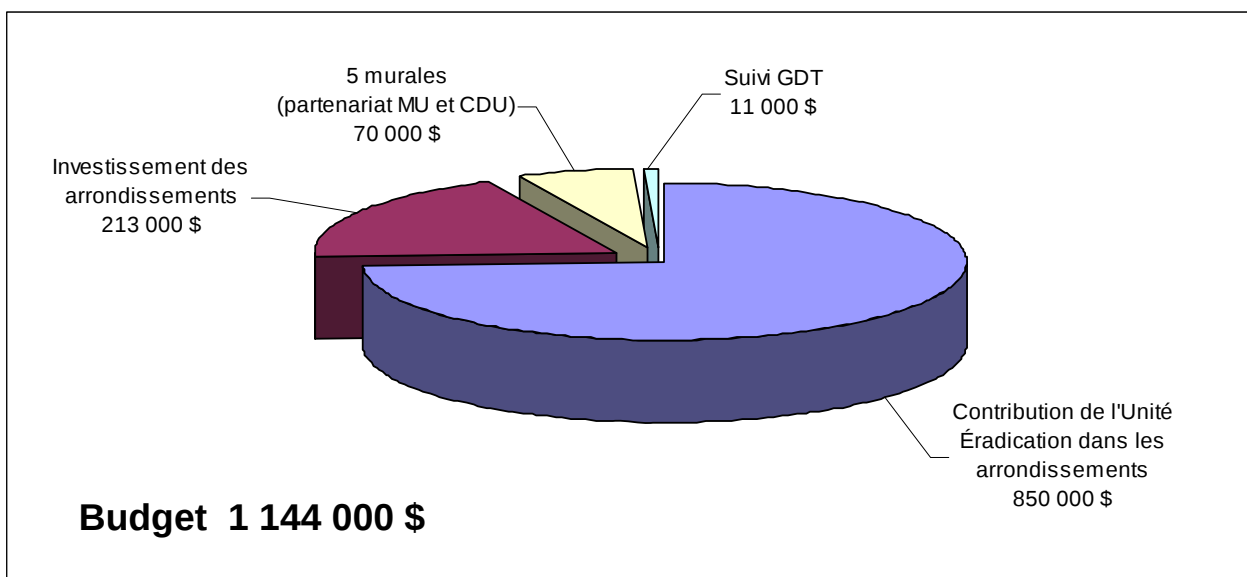
Coût de l'activité : 2 000 000 \$ (19 % du budget)

L'ENLÈVEMENT DES GRAFFITIS

En 2008, les autorités municipales demandaient aux arrondissements de mettre l'accent sur la lutte aux graffitis sur le **domaine privé**. En conséquence, l'Unité de la propreté et du déneigement leur accordaient une somme de **850 000 \$**, à laquelle ils ont ajouté une somme de **213 000 \$**.

L'Unité accordait également 2 subventions totalisant **70 000 \$** pour la création de 5 murales, en partenariat avec les organismes MU et la Corporation du développement urbain du Faubourg Saint-Laurent (CDU) et consacrait un montant de **11 000 \$** à l'intégration et au suivi de l'activité graffiti dans l'application informatique de la gestion des demandes de travail (GDT). Ce volet additionnel du suivi des travaux en arrondissement sera disponible au cours de l'année 2009.

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2008



Ces investissements ont permis de traiter **116 000 m²** de surface, soit l'équivalent de 20 terrains de football, dont **57 094 m²** uniquement pour les 4 arrondissements du centre-ville; Ville-Marie, Sud-Ouest, Plateau Mont-Royal et Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce.

QUELQUES EXEMPLES DES EFFORTS DÉPLOYÉS EN 2008

L'enlèvement des graffitis



Arrondissement Sud-Ouest - Le 9 mai et le 26 juin



Arrondissement Verdun – Le 9 mai et le 26 juin 2008

Les murales

Une des cinq murales a été réalisée sur le mur du HLM Saint-Georges dans l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, en collaboration avec l'organisme MU.



Villeray est un quartier d'immigration, cette réalité est exprimée par les 4 personnages, représentant 4 continents et 4 grandes cultures

Le personnage féminin central représente la Terre et la fertilité



« La Sixième Sphère de la Culture »
Dominique Desbiens, artiste

L'Unité de la propreté et du déneigement a également contribué à la création d'un **comité de partenaires pour le centre-ville** qui a coordonné la réalisation des activités suivantes :

- Le ministère des Transports du Québec : nettoyage aux autoroutes 15, 20, 40 et 720 ;
- Postes Canada : nettoyage de 526 boîtes aux lettres et remplacement de 50 ;
- La compagnie d'affichage CBS : 88 abribus nettoyés dans Ville-Marie ;
- La Société de transport de Montréal : 3 M\$ consacrés au nettoyage des graffitis ;
- Stationnement de Montréal : nettoyage de 1 500 bornes payantes ;
- Bell Canada : 950 interventions sur les cabines téléphoniques publiques ;
- Le Service de police de la Ville de Montréal : 49 arrestations en lien avec la lutte aux graffitis dans les postes de quartier 15, 37 et 38.

Coût de l'activité : 1 144 000 \$ (9 % du budget)

LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LA PROPRETÉ

Un comité de travail, regroupant les représentants des arrondissements, déposait en mars 2008, une proposition de règlement harmonisé et le soumettait aux arrondissements pour adoption. Le tableau présenté à l'Annexe 1 précise que 9 conseils d'arrondissement ont déjà adopté le dit règlement au cours de l'année 2008. Pour d'autres, le règlement sera adopté au cours de l'année 2009 ou demeure encore à l'étude.

Quant à la possibilité d'inclure la gestion des constats électroniques émis par les inspecteurs des arrondissements pour le volet propreté dans l'application informatique SÉCI, développée pour le Service de police de la Ville de Montréal, ce projet a été remis à plus tard, faute de financement pour le développement de la phase 2 qui incluait la gestion des constats des inspecteurs de propreté.

<i>Coût de l'activité : 0 \$</i>

LE PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT ET MOBILIER URBAIN

Ce nouveau programme a suscité l'intérêt de tous les arrondissements. L'Unité de la propreté et du déneigement y consacrait un montant de **209 000 \$** et demandait aux arrondissements d'y consacrer une somme équivalente ou supérieure, ce qui a permis :

- L'ajout de 439 paniers de rues ;
- L'achat de bancs de parcs, de contenants à rebuts et/ou de mobilier urbain dans 12 arrondissements ;
- L'aménagement d'artères commerciales, de carrés d'arbres et la revitalisation de plates-bandes décoratives dans 10 arrondissements ;
- L'achat d'arbres en remplacement d'arbres abattus.



Arrondissement Plateau Mont-Royal le 16 septembre 2008



*Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie
Le 16 septembre 2008*

L'Unité de la propreté et du déneigement a investi également **65 000 \$** dans d'autres projets d'embellissement et d'acquisition de mobilier urbain tels :

- L'achat de 100 cendriers pour des commerçants de l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie ;
- Une contribution financière à la Société de transport de Montréal (STM) pour l'achat de 115 cendriers **Ikweit**, dont leur résistance au vandalisme constitue leur principale caractéristique ;
- Trois contributions financières pour l'embellissement de certains édifices municipaux :
 - L'aréna Maurice-Richard (accès avenue Pierre-de-Coubertin) ;
 - Le jardin botanique de Montréal (entrée sud des visiteurs) ;
 - Le centre sportif Claude-Robillard (accès au terrain de soccer).



Le jardin botanique de Montréal, entrée des visiteurs

- La réalisation de plus de 18 projets de plantations et d'aménagements en partenariat avec la Société de verdissement de Montréal (SOVERDI) répartis dans les arrondissements suivants : Plateau Mont-Royal, Ville-Marie, Mercier – Hochelaga–Maisonnette, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Ahuntsic – Cartierville, Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce et Sud-Ouest ;
- Une contribution financière attribuée à l'organisme **Les dégommeurs**, dont le produit consiste à enlever les traces laissées par la gomme à mâcher sur les trottoirs du Quartier Latin.

Coût de l'activité : 274 000 \$ (3 % du budget)

LE VOLET ENTREPRISES

« Montréal s'embellit grâce à moi »

Ce volet du programme d'embellissement, mentionné au chapitre précédent, se consacrait exclusivement aux entreprises et les incitaient à adopter un comportement plus responsable en matière de propreté. La propreté n'étant que le premier pas vers la valorisation d'un lieu, le programme avait pour dessein d'amener les entreprises à contribuer à l'embellissement de leur environnement. À cette fin, les entreprises sollicitées s'engageaient notamment à :

- Prendre des mesures pour améliorer la propreté et/ou d'embellir leurs installations ;
- Mettre en application les mesures décidées au courant de l'année ;
- Communiquer à son personnel, ses fournisseurs ainsi qu'à sa clientèle son engagement et les réalisations qui en découlent ;
- Participer à une corvée de nettoyage ;
- Planter des arbres, des arbustes ou des pieds de vigne ;
- Investir dans la réalisation d'une murale ou installer un mur végétal.



Nettoyage des berges de la Rivière-des-Prairies, le 5 septembre 2008, organisé par Samson Bélair / Deloitte & Touche

Corvée de nettoyage des berges du Saint-Laurent, le 3 octobre 2008, organisée par l'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM), en partenariat avec L'éco de la Pointe-aux-Prairies et la Zip Jacques-Cartier



Les entreprises intéressées se sont inscrites par le biais de notre site Internet OPERATIONMONTREAL.NET. Au total 16 entreprises se sont mobilisées dans le cadre du programme « Montréal s'embellit grâce à moi » et leurs réalisations sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

Date	Réalisations	Entreprises
Janvier à décembre	Plus de 5 000 heures consacrées à la propreté du Quartier Latin	Société de développement du Quartier Latin
Mai	Plantation de fleurs autour des arbres sur la rue Saint-Dominique, autour du quartier général	Ubisoft
3 juin	Démonstration de l'enlèvement des traces de gomme sur la rue Saint-Denis entre la rue Emery et le boulevard De Maisonneuve	Les Dégommeurs
5 juin	Corvée de nettoyage dans le parc de l'église Saint-Patrick	Desjardins
Juin	Corvée de nettoyage Promenade Bellerive	Services immobiliers Terramont
Mai, juin et septembre	Plantation d'arbres et arbustes sur leurs propriétés	Cominar
Juin	Plantation d'arbres et d'arbustes aux abords de 3 restaurants	Restaurants Tim Hortons
Juin	Plantation d'arbres devant l'usine l'Assomption	Embouteillages Coca-Cola
24 juillet	Plantation de vignes à la Tour 13 du ministère des Transports du Québec	Ernst & Young
5 septembre	Journée Impact : grand ménage des berges du fleuve Saint-Laurent sur la Pointe-de-l'Île	Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
22 septembre	Plantation d'arbres au CPE <i>Enfants de tout pays</i> et devant les immeubles locatifs dans le cadre des projets de la SOVERDI	KPMG MSLP – Montréal
Septembre	Plantation d'arbres et d'arbustes au siège social rue du Havre	Gazmétrô
Septembre	Plantation d'arbres et d'arbustes au siège social près du pont L.-H.-Lafontaine	Johnson & Johnson
3 octobre	Corvée de nettoyage des berges du fleuve Saint-Laurent dans le secteur de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles	Association industrielle de l'est de Montréal
		Produits Shell Canada ltée
		Interquisa Canada inc.

Une soirée de reconnaissance a eu lieu à l'hôtel de ville, le 19 novembre 2008.

M. Marcel Tremblay, membre du comité exécutif et responsable des services aux citoyens, a remis un certificat de reconnaissance à chaque représentant des 16 entreprises montréalaises qui se sont investies dans l'amélioration de leur environnement immédiat ou sur le domaine public. Ces représentants ont également signé le livre d'or.



Coût de l'activité : 85 900 \$ (1 % du budget)

MÉDIAS ET COMMUNICATIONS

Campagne de sensibilisation « MÉNAGE TON VOISINAGE »



MISE EN CONTEXTE

La campagne d'embellissement s'inscrivait dans le cadre du Programme de la propreté et de l'entretien 2007-2010. Le message ainsi véhiculé dépassait la notion de propreté pour y ajouter celle d'embellissement. La campagne invitait donc les montréalais à poser des gestes concrets pour rendre leur environnement immédiat plus propre et plus beau et représentait un bel exemple d'action concertée : un message, un slogan et une signature pour tous.

LA CAMPAGNE D'AFFICHAGE

- Deux affiches ont été développées, l'embellissement et les déchets de rues (ci-dessus) ;
- Début de la campagne le 5 mai et durant tout l'été avec une période plus intense en mai et au début juin ;
- Affichage, sur 126 colonnes de rues et 26 panneaux verticaux, pendant 5 semaines : 65 % « Embellissement » et 35 % « Déchets de rues » ;
- Pose de 138 affiches sur les autobus de la STM pendant 5 semaines et sur les abribus ;
- Diffusion d'un clip de 30 secondes dans les stations de métro Berri-UQAM et McGill (672 diffusions au total) ;
- Pose de 375 oriflammes de la version « Embellissement » pendant tout l'été ;
- Distribution de 2 000 affiches dans les arrondissements.

INITIATIVES DES ARRONDISSEMENTS

- Parution du visuel et du slogan dans certains journaux de quartiers ;
- Installation des affiches dans les écoles et autres lieux publics ;
- Impression du visuel sur des camions.

AUTRES ACTIVITÉS

- Site Internet OPERATIONMONTREAL.NET revampé aux couleurs de la campagne ;
- Conférence de presse « Déménagement » (juin) ;
- Concours photo, « *Objectif : Embellir Montréal* » (juin à septembre) ;
- Inauguration de murales (août, septembre et octobre) ;
- Distribution aux citoyens, SDC, entreprises et partenaires de 50 000 sachets de semences de fleurs.

IMPACT DE LA CAMPAGNE ¹

Notoriété

- Un citoyen sur quatre a été exposé à la campagne « Ménage ton voisinage » ;
- Le taux de notoriété de la campagne atteint 26,7 % ;
- La fréquence moyenne d'exposition au message atteint 5,8 fois ;
- 29,8 % des gens ont remarqué les affiches plus de 10 fois.

Compréhension du message

- 93,2 % des répondants pensent que cette campagne annonce que la propreté est l'affaire de tous.

Campagne nécessaire, facile à comprendre et de bon goût

- 82 % des répondants considèrent que cette campagne est nécessaire ;
- 77 % la trouve facile à comprendre ;
- 76 % la trouve de bon goût.

Influence du message

- 65 % des répondants sont d'accord avec l'idée que les publicités rejoignent ce qu'ils pensent au sujet de la propreté de la Ville de Montréal ;
- 61 % dit avoir été sensibilisé par les publicités ;
- 41 % dit que la campagne les a incités à changer certains de leurs comportements pour améliorer la propreté de la Ville de Montréal.

Coût de l'activité : 176 000 \$ (2 % du budget)

¹ Un sondage sur l'impact publicitaire de la campagne « Ménage ton voisinage » a été réalisé, en juin 2008, par la firme de communication *L'Observateur*.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE – RÉSULTATS 2008

L'Unité de la propreté et du déneigement a produit des rapports mensuels portant sur les indicateurs de performance entre les mois de mai et octobre 2008. Ces indicateurs, identifiés dès 2006, sont les suivants :

- Le sondage CROP ;
- L'évaluation visuelle de 32 tronçons de rues préalablement choisis en fonction de leur visibilité et de leur achalandage ;
- Le nombre de plaintes des citoyens ;
- Le nombre de constats d'infraction émis.

LE SONDAGE CROP

En septembre 2008, près des trois quarts des citoyens (71 %) reconnaissent les efforts de la Ville de Montréal pour rendre et maintenir Montréal propre. Il s'agit d'une hausse importante par rapport à mai 2008 de même que par rapport aux années antérieures.

COMPARAISON DES SONDAGES CROP SUR LA PERCEPTION DE LA PROPRETÉ 2007 ET 2008

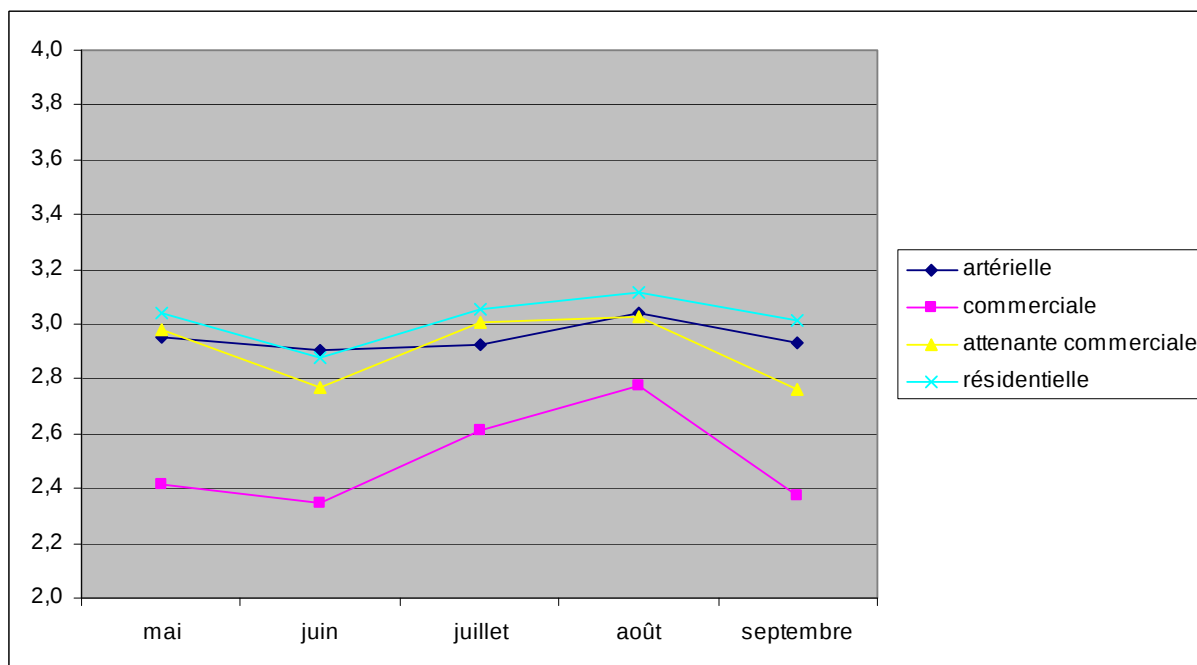
	Mai 2007	Mai 2008	Septembre 2007	Septembre 2008
Satisfaction générale à l'égard de la propreté à Montréal	55 %	52 %	65 %	61 %
Responsabilité des citoyens pour maintenir Montréal propre	96 %	95 %	96 %	96 %
Efforts déployés par la Ville de Montréal pour maintenir et améliorer la propreté à Montréal	59 %	62 %	64 %	71 %

L'ÉVALUATION VISUELLE DE LA PROPRETÉ DES RUES

L'équipe de l'Unité s'est dotée en 2007, en collaboration avec l'arrondissement Ville-Marie, d'un outil de travail évaluant le degré de propreté sur les rues stratégiques, telles les artérielles, les commerciales, les attenantes commerciales et les rues résidentielles. L'Annexe 2 illustre les critères de la grille et l'évaluation de la cote allant de 1 (très sale) à 4 (très propre).

En 2008, l'équipe a visité les 32 mêmes tronçons de rues que ceux évalués en 2007. Ces tronçons sont répartis dans 8 arrondissements et ont été visités 2 à 3 fois par mois, ce qui représente un nombre total de 450 inspections entre les mois de mai et septembre.

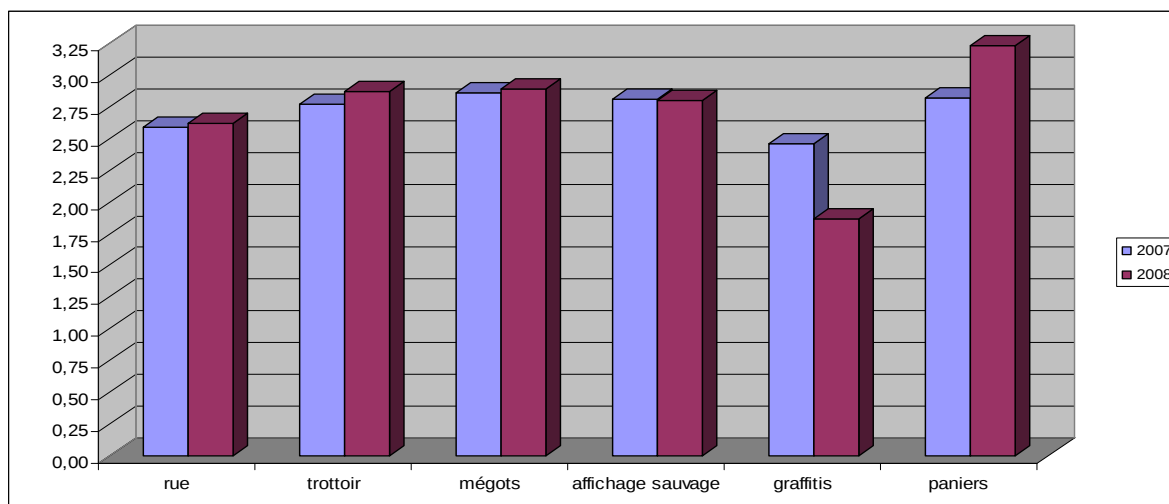
ÉVOLUTION DE LA NOTE MOYENNE SUIVANT LE TYPE DE RUES EN 2008 POUR LES 8 ARRONDISSEMENTS



*La note moyenne globale pour la saison 2008 est de **2,86** et similaire à celle de 2007*

Les artères commerciales et attenantes sont les plus affectées par les problèmes de propreté, mais on remarque, dans le graphique ci-haut, l'impact de l'intervention des brigadiers au cours de périodes évaluées.

COMPARAISON 2007-2008 DES NOTES MOYENNES PAR CRITÈRE POUR LES RUES COMMERCIALES ET ATTENANTES DES 4 ARRONDISSEMENTS DU CENTRE-VILLE



PLAINTES DES CITOYENS

Bien que les données comparatives (années 2007 et 2008) soient intéressantes quant à la conclusion à y apporter (baisse de 13 % des plaintes), il faut être prudent avec les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous et qui ont pour origine les statistiques du système de la gestion des demandes des citoyens (GDC) utilisé par le Réseau accès Montréal 311. Le mois de juin 2007 fut le mois des changements de noms des activités, il faut considérer les variations de nombres avec précaution.

Évolution des plaintes des citoyens au BAM	2007	2008	% d'accroissement
Environnement – Terrain insalubre	16	5	– 69 %
Voirie – Balai mécanique	25	31	+ 24 %
Voirie – Débris sur la voie publique	0	3	S/O
Voirie – Nettoyage sur le domaine public	9	16	+ 78 %
Déchets – Collecte	87	79	– 9 %
Déchets – Dépôt illégal	43	24	– 44 %
Environnement – Graffiti – Édifice public	0	0	S/O
Environnement – Graffiti – Propriété privée	1	0	– 100 %
Total plaintes 4 arrondissements du centre-ville	181	158	– 13%

Données pour 4 arrondissements du centre-ville de mai à octobre

CONSTATS D'INFRACTION PROPRETÉ

En 2008, le nombre de constats d'infraction émis par les inspecteurs et traités par les officiers de liaison dans les 9 arrondissements de l'ex-Ville, a augmenté de 11 % comparé à 2007. On observe notamment une hausse de 64 % de 2007 à 2008 dans l'arrondissement Ville-Marie suite à l'application du règlement de la propreté adopté le 1^{er} mai 2007.

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS À LA COUR MUNICIPALE

Le nombre de dossiers traités à la cour municipale de la Ville de Montréal était de 6 297 en 2008, pour les 19 arrondissements. Le montant des amendes perçues par la cour municipale en 2008 est de 614 321 \$. Cette somme sera redistribuée directement aux arrondissements.

LES ENTENTES DE PARTENARIAT DE SERVICE AVEC LES ARRONDISSEMENTS

Le programme de propreté 2007-2010 prévoit des ententes de partenariat de service entre les 19 arrondissements et l'Unité de la propreté et du déneigement. Ces ententes énoncent une série d'engagements des partis en cause et sont le reflet de la préparation des plans d'action par les arrondissements et de leur approbation par l'Unité. Nous résumons de manière succincte, l'essentiel des clauses de ces ententes et les résultats obtenus.

ENGAGEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT

- Poursuivre la réalisation de l'ensemble de ses activités de base en matière de propreté et y consacrer la totalité des budgets qui y sont affectés ;
- Produire et réaliser un plan d'action décrivant l'accroissement des activités de propreté approuvées par l'Unité de la propreté et du déneigement, conformément aux orientations du Programme de propreté 2007-2010 ;
- Dépenser les budgets additionnels accordés pour l'accroissement des activités de propreté, telles qu'identifiées au plan d'action entériné par l'Unité de la propreté et du déneigement ;
- Fournir à l'Unité de la propreté et du déneigement, les informations nécessaires aux suivis opérationnels et budgétaires aux deux mois, soit en juin, août et octobre 2008 ;
- Permettre à l'Unité de la propreté et du déneigement d'effectuer, au besoin, les vérifications requises concernant l'information transmise.

ENGAGEMENTS DE L'UNITÉ DE LA PROPRETÉ ET DU DÉNEIGEMENT

- Verser à l'arrondissement les budgets additionnels en fonction du plan d'action entériné ;
- Assurer les suivis opérationnels et budgétaires aux deux mois, soit en juin, août et octobre 2008 ;
- Faire rapport au comité exécutif en cours d'exercice, selon les besoins ;
- Recommander à l'arrondissement des mesures correctrices s'il y a lieu ;
- Produire au comité exécutif le rapport annuel des réalisations 2008 pour l'ensemble de la Ville de Montréal.

RÉSULTATS OBTENUS

D'une part, l'analyse des suivis opérationnels soumis par les arrondissements nous indique que ces derniers ont réalisé les activités décrites dans leurs plans d'action. Les sommes d'argent consacrées aux activités de propreté de base ainsi qu'aux activités additionnelles ont été utilisées en conformité avec ces mêmes plans d'action.

D'autre part, les indicateurs retenus pour mesurer l'impact des efforts déployés, et particulièrement les résultats annoncés dans le sondage CROP auprès des citoyens, semblent corroborer les contenus des suivis opérationnels fournis par les arrondissements.

En février et en mai 2008, deux virements de crédits totalisant 4 272 600 M\$ ont été versés aux arrondissements. L'Unité de la propreté et du déneigement a assumé la préparation et la publication des 3 suivis budgétaires et opérationnels de juin, août et octobre. Le présent bilan constitue le dernier engagement de l'Unité mentionné dans l'entente de partenariat de service.

CONCLUSION

Dans le cadre de ce second bilan, quelques faits saillants méritent d'être mentionnés :

- Sur un total de 10 375 000 \$ consacré à des activités additionnelles de propreté, 91 % du montant a été attribué directement au service de la population. Le reste du montant, soit 750 000 \$ (7 %) a servi au budget de fonctionnement de l'Unité de la propreté et du déneigement pour la gestion du programme et 176 500 \$ (2 %) aux communications ;
- Cette année encore, la signature des 19 ententes de partenariat de service conclues entre les arrondissements et l'Unité constitue un fait sans précédent à la Ville de Montréal ;
- L'analyse des suivis opérationnels de l'ensemble des arrondissements nous indique que ces derniers ont réalisé les activités identifiées dans leurs plans d'action.

La combinaison de l'information contenue dans les suivis opérationnels et la présence de certains indicateurs tels les sondages auprès des citoyens et les statistiques des plaintes et requêtes semblent indiquer une nette amélioration de la propreté sur le territoire montréalais.

Enfin, l'Unité de la propreté et du déneigement tient à rendre hommage à tous ses partenaires qui ont participé à l'édition 2008 d'OPERATION**MONTREAL**.NET, les 19 arrondissements, les organisations corporatives et para-municipales ainsi que les partenaires externes. Sans leur implication, il n'aurait pas été possible de présenter ce second bilan qui nous apparaît conforme aux attentes de l'Administration municipale.

ANNEXE 1

RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ Intentions exprimées par les arrondissements

ARRONDISSEMENTS	ÉTAT D'AVANCEMENT
Ahuntsic – Cartierville	Règlement sera adopté pour application dès le printemps 2009.
Anjou	Règlement à l'étude. Objectif d'adoption au printemps 2009.
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	Règlement adopté le 3 novembre 2008 (1083571007).
Ile-Bizard – Sainte-Geneviève	Sera inclus de façon intégrale dans le « Règlement sur la propreté, les nuisances et le bon ordre » que l'arrondissement finalise en ce moment. Adoption prévue d'ici la fin de 2008.
Lachine	Règlement à l'étude.
LaSalle	Règlement à l'étude.
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	Avis de motion donné au CA de mai (1080575001).
Montréal-Nord	Règlement adopté le 9 décembre 2008 (1081959016).
Outremont	Règlement adopté le 6 octobre 2008 (1081867009).
Pierrefonds – Roxboro	Règlement adopté le 3 novembre 2008 (1082948003).
Plateau Mont-Royal	Règlement adopté le 1^{er} décembre 2008 (1083532027).
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	Règlement adopté le 2 juillet 2008 (1081896001).
Rosemont – La Petite-Patrie	Règlement à l'étude. Objectif d'adoption au printemps 2009.
Saint-Laurent	Avis de motion donné au CA d'octobre (1082839008).
Saint-Léonard	Règlement adopté le 6 octobre 2008 (1083022031).
Sud-Ouest	Le projet sera présenté aux élus au cours des prochaines semaines pour une adoption au début de l'année 2009.
Verdun	Règlement est à l'étude. Ne savent pas encore si le texte sera adopté tel quel ou si des dispositions seront insérées dans la réglementation actuelle.
Ville-Marie	Règlement adopté le 1^{er} mai 2007.
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	Règlement adopté le 6 mai 2008 (1084617001).

ANNEXE 2

GRILLE D'ÉVALUATION – PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC Critères de mesure objective de la propreté des rues et trottoirs

Source potentielle de salissures	Cote 1 très sale	Cote 2 sale	Cote 3 propre	Cote 4 très propre
Rues et trottoirs	À plusieurs endroits il y a des papiers, des déchets, etc.	À un ou deux endroits il y a plusieurs papiers, détritrus, etc.	À un seul endroit il y a un ou deux papiers ou détritrus	Aucun papier ou autre détritrus
Déchets domestiques Gros morceaux Collecte sélective	À plus d'un endroit, les déchets s'échappent des sacs ou ballots ou à plus d'un endroit il y a dépôt illégal	À un ou deux endroits, les déchets s'échappent des sacs ou ballots ou à un seul endroit il y a dépôt illégal	Les déchets ne s'échappent d'aucun sac ou ballot, mais les sacs ou ballots d'un seul bénéficiaire ne sont pas regroupés	Les déchets ne s'échappent d'aucun sac ou ballot et les sacs et ballots sont regroupés
Paniers de rue	Plusieurs paniers sont pleins ou débordent	Un seul panier est plein ou déborde	Aucun panier ne déborde mais un très petit nombre de déchets se trouve autour d'au plus un panier	Aucun panier ne déborde et aucun déchet ne se trouve autour des paniers
Mégots	À plusieurs endroits, on retrouve une dizaine de mégots	À un ou deux endroits, on retrouve une dizaine de mégots	À un seul endroit, on retrouve un petit nombre de mégots	Aucun mégot
Affichage sauvage	À plusieurs endroits il y a de l'affichage sauvage	À un ou deux endroits il y a plusieurs affiches	À un seul endroit, il y a une ou deux affiches sauvages	Aucun affichage sauvage
Graffitis	À plusieurs endroits, il y a des graffitis	À un ou deux endroits, il y a plusieurs graffitis	À un seul endroit, il y a un ou deux graffitis	Aucun graffiti

En collaboration avec l'arrondissement Ville-Marie

